

République française

**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de
Locoal-Mendon du 21 Février 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 Février à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Locoal-Mendon (Morbihan) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du conseil sous la présidence Madame Karine BELLEC, Maire.



Présents : Mme Karine BELLEC, M. Gilles LE BARON, Mme Isabelle QUER, M. Sébastien JOLLIVET, M. Lionel HERVE, Mme Hermeline LE LOUPP, Mme Florence MAHEVAS, Mme Guénaëlle GUILLO, Mme Bénédicte BERNARD, Mme Séverine BOUEDO, M. Patrice ESNAULT, M. Laurent HUMPHRY, M. Rémi KERGOZIEN, Mme Anne-Catherine LE LIBOUX, M. David LE SOMMER, Mme Magali PRONO, M. Nicolas DEBÉTHUNE, Mme Corinne KERVADEC, Mme Anne-Laure LE PORT, M. Jean-Maurice MAJOU, Mme Murielle RIEUX

Date de convocation

08/02/2024

Absents excusés : M. Gildas GUILLAS (procuration donnée à Mme Guénaëlle GUILLO), Mme Lydie JOYEUX (procuration donnée à Mme Karine BELLEC)

Nombre de conseillers en exercice : 23 présents : 21 Procuration : 2 Votants : 18

Abstentions : M. Nicolas DEBÉTHUNE, Mme Corinne KERVADEC, Mme Anne-Laure LE PORT, M. Jean-Maurice MAJOU, Mme Murielle RIEUX

Délibération n°2024-19	<u>Adoption du Budget Primitif Commune 2024</u>
---------------------------	--

Il est proposé d'arrêter le budget primitif 2024 de la Commune de Locoal-Mendon, en équilibre, aux montants suivants :

Section de fonctionnement :

- Dépenses de fonctionnement : 3 415 063 €
- Recettes de fonctionnement : 3 415 063 €

Section d'investissement :

- Dépenses d'investissement : 5 713 535€
- Recettes d'investissement : 5 713 535 €

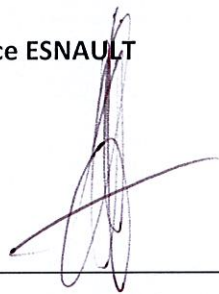
Vu l'avis favorable de la Commission Finances-Personnel du 13 Février 2024,

APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS, LE CONSEIL MUNICIPAL :

- **ADOpte** le budget primitif 2024 du budget principal de la commune de Locoal-Mendon, à l'équilibre, tel que présenté ci-dessus et détaillé en annexe.

Le Secrétaire de séance,

Patrice ESNAULT



Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3, Contours de la Motte – CS 44 416 – 35044 Rennes Cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication / notification.

Le Maire,

Karine BELLEC



BUDGET COMMUNE 2024 (vue d'ensemble)**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024		BP 2024
011 Charges à caractère générale	808 800,00	013 atténuation de charges	91 000,00
012 Charges de personnel	1 664 000,00	70 Vente de produits et prestations	387 800,00
014 Atténuation de produit	0,00	73 Impôts et taxes	1 788 666,00
65 Autres charges de gestion courante	410 900,00	74 Dotations, participations, subventions	1 070 700,00
66 Charges financières	27 904,99	75 Autres produits de gestion	24 400,00
67 Charges exceptionnelles	1 000,00	76 Produits financiers	0,00
68 Dotations pour provisions	300,00	77 Produits exceptionnels	1 000,00
DEPENSES REELLES	2 912 904,99	RECETTES REELLES	3 363 566,00
042 Opérations d'ordres	131 229,80	042 Opérations d'ordres	1 497,00
022 Dépenses imprévues			
023 virement section investissement	370 928,21	002 Report excédent (Résultat N-1)	50 000,00
DEPENSES D'ORDRE	502 158,01	RECETTES D'ORDRE	51 497,00
TOTAL	3 415 063,00	TOTAL	3 415 063,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
<u>Opérations non individualisées</u>		<u>Opérations non individualisées</u>	
10 Dotations - Fonds divers	2 000,00	10 Dotations, fonds divers	359 000,00
16 Dettes en emprunts	55 500,00	1068 - excédent de fonctionnement 2023	870 258,98
20 Immobilisation incorporelles	28 598,00	13 Subventions d'investissement	
21 Immobilisations corporelles	50 000,00	16 Emprunts	1 876 060,99
23 Immobilisations corporelles en cours			
26 Participations et créances rattachées	0,00	024 Produits de cession	0,00
<u>Opérations individualisées</u>		<u>Opérations individualisées</u>	
13 Services techniques	33 930,00	13 Services techniques	10 008,00
14 Eglises	11 000,00	14 Eglises	6 970,00
15 Aménagement du territoire	149 800,00	15 Aménagement du territoire	44 508,00
18 Stade	162 000,00	18 Stade	0,00
23 Jeunesse	2 312 000,00	23 Jeunesse	939 981,00
25 Ecole Hugues Aufray	5 000,00	25 Ecole Hugues Aufray	7 415,00
29 Voirie annuelle	520 000,00	29 Voirie annuelle	29 210,00
30 Restaurant scolaire	8 500,00	30 Restaurant scolaire	
33 Mairie	45 700,00	33 Mairie	
34 Médiathèque	2 900,00	34 Médiathèque	
39 Columbarium / Cimetières	0,00	39 Columbarium / Cimetières	
50 Salle Emeraude	751 500,00	50 Salle Emeraude	262 500,00
51 Tranche ouest du bourg	1 305 000,00	51 Tranche ouest du bourg	434 117,00
52 Cheminements doux urbains/stationnement	26 610,00	52 Cheminements doux urbains/stationnement	
53 Opération ex-Jaffré	242 000,00	53 Opération ex-Jaffré	
DEPENSES REELLES	5 712 038,00	RECETTES REELLES	4 840 028,97
040 Opérations d'ordres	1 497,00	040 Opérations d'ordres	131 229,80
20 Dépenses imprévues		041 Opérations Patrimoniales	
001 Déficit de (N-1) reporté	0,00	021 Virement depuis la section de fonctionnement	370 928,21
		001 Report excédent N-1	371 348,02
DEPENSES D'ORDRE	1 497,00	RECETTES D'ORDRE	873 506,03
TOTAL	5 713 535,00	TOTAL	5 713 535,00
TOTAUX	9 128 598,00	TOTAUX	9 128 598,00